



Fiche d'inscription Camp 2023 St Paul de Tartas

Photo
Récente
Obligatoire

SEJOUR DU
AU

> RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ENFANT

Garçon * - Fille * NOM et Prénom :
Date de naissance :/...../..... Classe :
Est en club : FRIPOUNET * - TRIOLO * ou TOP'ADO - N'est pas en club *
Autres activités de loisirs :

Au dos de la feuille, tu peux donner TON AVIS, TES IDEES sur le CAMP.

(* Rayer les mentions inutiles)

Signature de l'enfant :

> RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA FAMILLE

Nom et Prénoms des parents/de la pers. responsable :
Adresse complète :
Code postal : Commune :
Tél. fixe : Tél portable :
Nombre d'enfants à charge : Professions des parents :
Numéro de Sécurité Sociale :
Adresse de la Caisse de SS d'affiliation :
Numéro d'immatriculation Allocations Fam :

Adresse e-mail :@.....

> AUTORISATION DES PARENTS OU DES RESPONSABLES

Je soussigné(e) M
Autorise mon fils, ma fille à participer à toutes les activités du camp, à coucher sous la tente et à être photographié(e) ou filmé(e) pendant le camp.

Autorise la direction du camp à faire hospitaliser mon enfant, en cas de nécessité et à mettre en œuvre les traitements qui s'avèreraient nécessaires.

Autorise le directeur ou la personne déléguée par lui à transporter mon enfant dans une voiture particulière.

Autorise le directeur ou la personne déléguée par lui à transporter mon enfant dans une voiture particulière.

Ecrire à la main : «*lu et approuvé*» A le**SIGNATURE:**

> REGLEMENT POUR LE CAMP

	1er enfant	2 ^{ème} /3 ^{ème} ... enfant
1 - Prix du séjour	180 €	170 €
2 - Chèque d'inscription (Compris dans le prix du séjour)	50 €	50 €
3 - Aides diverses du séjour (Aide Comité d'entreprise, M.S.A, ...) Indiquer le montant des aides		
4 - Montant du règlement par chèque vacances ANCV		
5 - Mon enfant est en club ACE (Joindre la copie de la carte de membre)	- 10 €	- 10 €
Solde du séjour = 1 - 2 - 3 - 4 -5		

Le solde du séjour devra être réglé au plus tard le 1^{er} jour du camp

Chèques à l'ordre de : « ASSOC FEDERATION CVAV ACE HAUTE – LOIRE »

En cas de désistement moins d'un mois avant le début du séjour, l'inscription ne sera pas remboursée.
Le chèque d'inscription ne peut pas être échangé contre un autre type de versement.